

MODULE N°2 : COORDONNER LES PRESTATAIRES DE L'OPERATION URBAINE ET ORGANISER LE DIALOGUE AVEC LA MAITRISE D'OEUVRE



INTERVENTION	• PHILIPPE BONFANTI, architecte-urbaniste, Responsable Rénovation Urbaine et Aménagement opérationnel, EPT Boucle Nord de Seine • FRANÇOIS MEUNIER, architecte et programmiste, directeur, Inddigo (ex-Attitudes Urbaines)
DATE ET FORMAT	Vendredi 14 novembre 2025. De 9h à 17h30. Module à distance.
PRESENTATION	Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO), programmiste, architecte, urbaniste, VRD, économiste, juriste, bureaux d'études techniques et environnementales ... l'opération urbaine appelle et met en œuvre des ingénieries multiples et hétérogènes. Du management stratégique à l'assistance opérationnelle, l'articulation des compétences au processus de projet est une des conditions de la réussite des opérations urbaines. La coordination des ingénieries et des prestataires relève d'un vrai savoir-faire pour les Maîtrises d'Ouvrage urbaines qui doivent assurer le « fil rouge » de la réflexion afin de garantir la continuité de l'action publique tout au long de la démarche de projet. Parmi ces compétences, la conception urbaine occupe une place à part. À la rencontre entre représentation symbolique et concrétisation spatiale du projet, le rôle du concepteur est avant tout de traduire la commande de la Maîtrise d'Ouvrage dans un dialogue étroit et itératif entre spatialisation, prescriptions urbaines, architecturales, paysagères et programmation. Ce module permet de comprendre comment, et à quel moment, la démarche de programmation permet à la Maîtrise d'Ouvrage urbaine de coordonner les ingénieries impliquées dans le projet, au premier rang desquels la Maîtrise d'Œuvre urbaine, afin de faire collaborer les compétences et les apports de la conception et de la programmation.
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	• Distinguer les différents types de compétences mobilisables dans le cadre de l'élaboration d'un projet urbain • Identifier les finalités de la mission d'AMO programmation urbaine et de la mission de maîtrise d'œuvre urbaine • Proposer une démarche permettant d'articuler programmation et conception aux différentes étapes de l'élaboration du projet
PUBLIC	Chargé d'opération ou chef de projet en maîtrise d'ouvrage publique (Collectivité, Aménageur...), CAUE, EPF, ou Agence d'Urbanisme ; chef de projet ou chargé d'étude en bureau d'études ; architectes, urbanistes ou paysagistes, MOE indépendant.
PREREQUIS	Une pratique préalable dans le champ de l'urbanisme ou de l'aménagement est recommandée pour participer.
METHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES MOBILISES	Le module en distanciel alterne des temps d'apprentissage illustrés par la présentation d'études de cas, des temps d'échanges collectifs, des temps d'exercice individuels et/ou collectifs (quizz, exercices rapides...), et des ateliers de mises en situation autour de cas pratiques. Le formateur s'appuiera sur des méthodes pédagogiques et des outils collaboratifs adaptés au format distanciel de la formation. L'effectif pédagogique est limité à une quinzaine de participants. La direction pédagogique participe à chaque classe virtuelle pour s'assurer de son bon déroulement. Le support de l'intervention est diffusé en format électronique à l'issue de la formation. <i>Pour accéder à la classe virtuelle, le stagiaire doit disposer d'un ordinateur, d'une connexion internet, ainsi que d'un micro (intégré à l'ordinateur ou en casque), et d'une webcam (facultatif). Un test technique est systématiquement proposé en amont de la classe virtuelle.</i>
DEROULEMENT DU MODULE*	MATIN - Prestataires et prestations du projet d'aménagement urbain - Les études urbaines en Maîtrise d'Œuvre : enjeux et orientations d'aménagement - Processus collaboratif entre programmation et conception APRES-MIDI - Présentation de l'étude de cas - Bilan de la journée
<i>*Sous réserve de réorganisation de la journée par le ou les formateurs</i>	
MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION	• Questionnaire de pré-formation en ligne en amont de la formation • Évaluation sous forme de quizz à la fin de la séance • Certificat de réalisation remis après la séance
TARIF ET ACCES	650,00 € (tarif carte). Module également accessible dans le cadre du cursus complet. Possibilité de prise en charge par votre OPCO.
INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS	DUREE DU MODULE 7 heures Suivi pédagogique et inscriptions : mail : apu@inddigo.com téléphone : 06 22 93 67 03 N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes en situation de handicap.